

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2011**

Après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, le Président de l'ARM, Monsieur Alain Hermet déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

## **1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 août 2010**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **2/ Rapport moral de l'année 2010/2011**

Organisation de l'ARM : elle pose problème

- Certaines fonctions, parmi les plus importantes ne sont pas exercées, et pourtant nous sommes plus de 300 à cotiser à l'ARM : pourquoi ce problème ?
- Notre principale motivation semble être, quand même, la faculté à tisser des liens avec les autres. Pourrons nous continuer à le faire si l'ARM n'existe plus?
- Tous les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles; certains prennent de l'âge et souhaitent passer la main.
- Nous sommes aujourd'hui 70-90 adhérents réunis pour notre AG, et il y a forcément 5 à 10 personnes prêtes à donner un peu de temps à notre collectivité.
- A cet appel à candidature, les personnes suivantes ont répondu :
  - Madame Jocelyne Migeon
  - Monsieur Claude Martens
  - Monsieur Philippe Sigaut
  - Madame Geneviève Hoeppe

### Les faits marquants

- Les points positifs; les activités d'été qui pour la plupart ont remporté un franc succès :
  - Les randonnées « Promenons-nous-ensemble » et « Marchons d'un bon pas »,
  - Le tournoi de Tennis: 40 participants se sont affrontés dont 90% de touristes,
  - Les rencontres Bridge et Scrabble qui ont intéressé 15 à 20 « mordus » chaque jeudi,
  - L'activité « Danse de Salon » qui a passionné 12 personnes en moyenne chaque semaine,
  - Le concert ARM suivi par 250 personnes en l'Eglise de Morzine,
  - Les sorties culturelles à la fondation Gianadda,
  - Enfin le repas d'été et le déjeuner à Fréterolles ont séduit respectivement 74 et 42 personnes.
- Les points négatifs; ce sont essentiellement les activités d'hiver :
  - Le repas de Noel n'a retenu l'attention que de 33 personnes,
  - La manifestation ARM d'Hiver dont nous avons étudié la faisabilité en collaboration avec l'ESF, a été abandonnée faute d'un nombre suffisant de participants.

## L'information

- Elle se fait grâce aux 3 bulletins annuels et au site internet. Cette information est diffusée en Français.
- Pour faciliter la communication avec nos adhérents de langue anglaise, nous avons créé une version en anglais du contenu de notre site.
- Pour être complet citons l'article, consacré à l'ARM et à ses activités, publié dans la revue anglaise « French Property News », et que nous devons à nos amis Margaret et Patrick Hulls.

## Les réductions

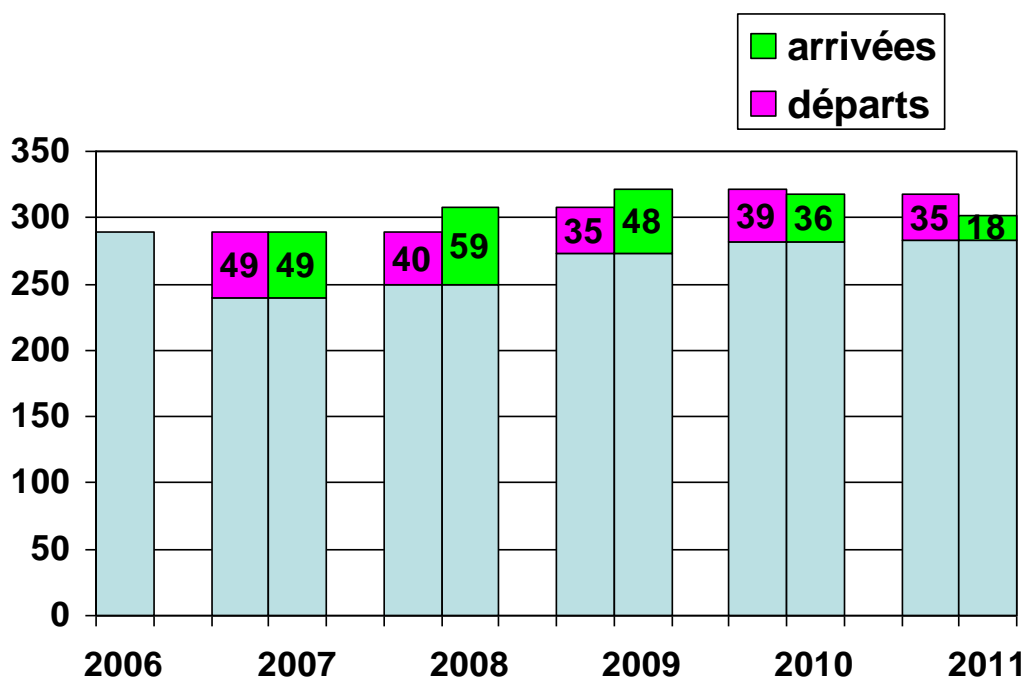
- Les réductions d'hiver sont confirmées (voir le détail sur notre site et dans notre bulletin d'automne 2010) :
  - Restent 2 points non satisfaisants:
    - Le forfait PNGA (qui ne nous est pas accessible)
    - Les cours collectifs de l'ESF qui sont exclus du tarif ARM s'ils sont pris en février 2012
- Les réductions d'été: voir le détail dans notre bulletin d'été 2011.
  - A noter que le forfait MULTIPASS présente un intérêt certain pour les passionnés de sport.

## L'implication dans la vie Morzinoise

- L'ARM est sollicitée dans des actions de soutien auprès des autorités locales. Ainsi:
  - Le Syndicat Agricole de Morzine demande notre soutien dans ses efforts pour maintenir une agriculture viable économiquement.
  - L'Association « Histoire et Patrimoine de Morzine » demande notre soutien dans son action de défense du site de la Joux Verte.

## Les adhésions

- Comme le montre le diagramme ci-après, le nombre d'adhérents à l'ARM est en légère diminution



**3/ Rapport financier** (préparé par Jacky Lecointre, trésorier et présenté par André Parois)

<b>RECETTES</b>	
Cotisations	5 418 €
Partenariat	1 306 €
Intérêts Livret A	178 €
<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>6 902 €</b>
<i>(Rappel : Budget 2010/2011)</i>	<i>7 260 €</i>

<b>DEPENSES</b>	
Bulletins ARM	3 138 €
Frais administratifs	528 €
Site Internet	215 €
Animations (solde recettes/dépenses)	936 €
Cotisations (OT, F.F.A.R.SM.)	448 €
Assurances	146 €
Dons versés	400 €
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>5 811 €</b>
<i>(Rappel : Budget 2010/2011)</i>	<i>6 070 €</i>

<b>EXCEDENT</b>	<b>1 091 €</b>
-----------------	----------------

<b>DISPONIBILITES</b>	
Livret A	12 000,00 €
Compte-courant	1 594,79 €
Caisse	62,53 €
<b>Sous-total</b>	<b>13 657,32 €</b>
<i>A ajouter :</i>	
Cotisations 2010/2011 perçues en avril	18,00 €
<i>A déduire :</i>	
Cotisations 2011/2012 perçues d'avance	-144,00 €
Charges à payer au 31/03/2011	
. Bulletin « Eté 2011 »	-984,35 €
. Location des courts de tennis (tournoi 2010)	-220,00 €
<b>DISPONIBILITES au 31/03/2011</b>	<b>12 326,97 €</b>
<b>DISPONIBILITES au 31/03/2010</b>	<b>11 235,52 €</b>
<b>SOLDE DE L'EXERCICE (Excédent)</b>	<b>1 091,45 €</b>

**Budget saison 2011/2012**

<b>RECETTES</b>	
Cotisations	5 400 €
Partenariat	1 300 €
Intérêts Livret A	200 €
<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>6 900 €</b>

<b>DEPENSES</b>	
Bulletins ARM	3 200 €
Frais administratifs	800 €
Site Internet	400 €
Animations (solde recettes/dépenses)	1 000 €
Cotisations (OT, F.F.A.R.SM.)	700 €
Assurances	150 €
Dons versés	400 €
Prestations	250 €
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>6 900 €</b>

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

Le trésorier confirme le maintien de la cotisation annuelle à 18€.

#### **4/ Elections des membres du conseil**

Madame Fernande Genty, Madame Monique Triomphe et Monsieur Bernard Rebin dont les mandats arrivent à échéance sont réélus à l'unanimité.

#### **5/ Accueil des personnalités Morzinoises**

Monsieur Alain Hermet accueille Monsieur Lucien Rastello, 1<sup>er</sup> adjoint de Morzine depuis le mois de décembre, et également adjoint aux finances et à l'administration générale, fonctions également occupées dans l'équipe municipale précédente.

#### **Intervention de Monsieur Rastello**

Monsieur Rastello fait part à l'assemblée des excuses de Monsieur Le Maire pour son absence, Monsieur Gérard Berger étant actuellement en congés. Monsieur Rastello transmet un message d'amitiés à notre assemblée de la part de Monsieur Jean-Louis Battandier, l'ancien maire de Morzine qui tenait à rappeler toute l'importance qu'il attachait à ce rendez-vous avec l'ARM.

Monsieur Rastello présente les participants:

- Monsieur Gilbert Peillex, 4<sup>ème</sup> adjoint responsable de la commission travaux et voirie
- Monsieur Patrick Béard, spécialiste du projet gros porteur (« le projet câble »)
- Monsieur Koegler, responsable de la collecte des ordures ménagères au niveau SIVOM

#### **Intervention de Monsieur Peillex**

Monsieur Peillex énumère tout d'abord les travaux en cours :

- la piscine couverte qui est le chantier le plus important actuellement géré par la mairie. Alors que les travaux sont en cours, les piscines extérieures ont néanmoins pu être ouvertes au public cet été. La construction est dans les délais avec une ouverture prévue pour Noël 2011.

- l'ascenseur incliné du Plan a été démonté car obsolète et perpétuellement en panne. Il sera remplacé par des ascenseurs verticaux avec mise en service pour février 2012.

- travaux de voirie pour améliorer les déplacements dans Morzine afin de favoriser le cheminement des piétons :

. La place de l'office de tourisme a été remodelée. Les travaux vont se poursuivre cet automne avec une 2<sup>ème</sup> tranche prévue pour aménager la route de La Plagne jusqu'au rond-point de la passerelle.

. Aménagement du rond-point de la passerelle avec enfouissement des réseaux, finalisation des travaux prévue pour cet automne.

- . Modification du plateau ralentisseur situé en face de la passerelle sur la route des Bois Venants afin d'en améliorer l'efficacité.
- . Réfection de la route des Granges.
- . Elagage des bords de la Dranse côté Manche.
- . Enfouissement des réseaux, tâche poursuivie chaque année en fonction des budgets disponibles.
- . Travaux annuels pour l'entretien du réseau d'eau potable de Morzine, réseau qui par ailleurs est en très bon état.
- . Plan lumineuse sur Avoriaz.

- construction de logements sociaux : l'objectif est de construire 100 logements sociaux sur Avoriaz notamment pour les cochers.

- la patinoire d'Avoriaz qui sort de terre et dont l'ouverture est prévue pour cet hiver.

- le projet d'une maison médicale, cette maison se situera au niveau des garages municipaux, en face de l'hôtel Le Crêt: l'objectif est d'avoir un plateau de 450m2 avec la possibilité d'accueillir 3 médecins et un adjoint. Dans l'attente de cette maison médicale, l'objectif de la municipalité est d'accueillir dès cet hiver un médecin de plus sur Morzine.

- l'aménagement des sentiers: 3 personnes travaillent en permanence à l'entretien des sentiers afin qu'ils soient toujours praticables. Il reste encore et toujours à traiter la cohabitation piétons/VTT qui est l'un de nos gros problèmes: la difficulté est de faire en sorte que les VTT utilisent les pistes qui leurs sont réservées et qu'ils laissent les sentiers piétonniers aux promeneurs.

### **Intervention de Monsieur Rastello**

D'autres projets sont à l'étude:

- une maison des arts et de la culture, étude en 2012 pour une réalisation espérée en 2013
- un gymnase

L'ensemble des projets constitue des investissements importants pour la commune:

- 18 millions € pour 2011,
- 12 millions € pour 2012,
- 7 millions € pour 2013

L'objectif est de faire ces investissements avec une stabilité fiscale. Ces projets seront possibles à condition d'obtenir les investissements correspondants de la part des banques. Malgré le fait que les comptes de la commune soient très satisfaisants, cela peut être difficile dans le contexte actuel. L'engagement de la municipalité est de limiter la part des emprunts à 6 millions € par an. Le complément viendra des subventions et de l'autofinancement.

Le problème de la circulation des VTT sur la passerelle est de nouveau évoqué. La Municipalité est tout à fait consciente de ce problème qui est particulièrement difficile à résoudre.

L'ouverture d'AQUARIAZ, le futur centre aquatique à Avoriaz, est prévue en juillet 2012. Le coût (12-13 millions €) n'est pas supporté par la commune, la construction est entièrement financée par Pierres&Vacances. Cet établissement sera ouvert été et hiver, et permettra d'accentuer l'attrait touristique de Morzine-Avoriaz pour l'été et les jours de mauvais temps. Le support du coût de fonctionnement est en cours de discussion entre Pierres&Vacances et la municipalité: l'hypothèse la plus pessimiste suppose un déficit de fonctionnement de 100 000€/an. L'aspect administratif de la gestion du centre (par exemple la gestion de l'entrée, la billetterie..) serait confié à l'office de tourisme

d'Avoriaz. Cette construction entre dans le cadre de l'UTN (Unité Touristique Nouvelle) qui a vu la création de 2200 lits nouveaux (500 appartements de plus, 400 livrés en décembre 2011 et le reste en décembre 2012)

Intervention de Monsieur Hermet à propos de l'environnement de la Joux verte : un parking a été aménagé dans l'urgence afin de permettre l'ouverture de la station cet hiver pendant les travaux. Ce parking dénature la montagne. Monsieur Rastello indique qu'il est bien prévu que tout soit remis en ordre à la fin des travaux.

### **Intervention du public**

**Q :** Il est demandé à la mairie de s'engager à ne pas couvrir les déficits des frais de fonctionnement du centre AQUARIAZ.

**R :** Monsieur Rastello insiste pour rappeler que le coût de la construction est pris entièrement en charge par Pierres&Vacances. Par ailleurs, il est fort probable que cette attraction sera quasiment à l'équilibre, voir bénéficiaire, l'éventuel déficit sera faible surtout à la vue de l'apport d'une telle attraction pour notre station.

**Q :** Dans le quartier du « Chaudron Le Près », la circulation est de plus en plus intense alors que ce quartier s'est beaucoup développé avec un centre de vacances, un hôtel club. Pour des raisons de sécurité, il devient urgent de prévoir un aménagement de la circulation.

**R :** Cela est pris en compte, les travaux ont commencé mais ils doivent se faire dans un ordre logique : enfouissement des réseaux, aménagement des trottoirs puis de la circulation dans le cadre d'un projet global pour Morzine pour 2012/2013.

**Q :** Où en est la fin de l'aménagement de « La Taille de Mas des Champs de la Plagne », actuellement on constate des eaux de ruissellements très importants qui arrivent dans les copropriétés ?

**R :** Aménagement prévu en 2012, discussion finale en cours de signature avec les propriétaires du terrain.

**Q :** A propos du parking de Nyons. La municipalité a fait le cheminement piéton mais il reste le problème du sens de circulation, mis en sens unique l'hiver mais pas l'été. Il faudrait que ce sens unique soit maintenu toute l'année pour garantir la sécurité. Autre point, il est demandé un abri pour attendre la navette car l'arrêt de la navette n'est plus clairement indiqué suite à la mise en place des containers du tri sélectif. D'autre part, il est de nouveau demandé une navette l'été pour desservir la vallée de la Manche

**R :** Il sera pris en compte la demande du sens unique. Le parking de Nyons a été nettoyé avec réalisation d'un nouveau revêtement. Son aménagement va se poursuivre avec de nouvelles toilettes publiques et la mise en place de moloks (containers semi-enterrés pour le tri des déchets).

**Q :** Demande d'installation d'un miroir au carrefour du chemin des Râches et de la route d'Avoriaz. D'autre part, on constate une accumulation de déchets devant les points de tri notamment sur le parking du Plan, ce qui est insalubre et pose un problème d'hygiène. Par ailleurs, demande réitérée pour disposer d'une navette l'hiver vers la Croix et la route d'Avoriaz.

**R :** Il y a un souci de capacité qui se manifeste à la fin des week-ends. Il y a le projet de mise en place de Moloks ce qui permettra d'augmenter la capacité des dépôts.

**Q :** Pourquoi passer si tôt pour ramasser les poubelles, ce qui fait beaucoup de bruit.

**R :** Le but est de ne pas gêner la circulation d'où un passage matinal.

**Q :** Certaines rues ne figurent pas sur les plans de Morzine.

**R :** Problème pratique, le plan n'est pas assez grand.

**Q :** Point sur les navettes, il semble y avoir contradiction entre l'absence de certaine navette et la volonté de limiter la circulation en ville.

**R :** Les navettes représentent l'un des plus gros budgets de fonctionnement pour la commune (1 million € par an). Pour ce qui est des navettes électriques, elles ont été abandonnées car non adaptées aux villages de montagne d'où un coût d'exploitation très élevé. La municipalité confirme sa volonté de rendre le centre de Morzine aux piétons, mais il n'est pas possible de mettre des navettes partout.

**Intervention de Monsieur Patrick Beard** sur le projet du « Gros porteur » : la liaison rapide entre Morzine et Avoriaz.

L'objectif de ce projet étudié depuis 3 ans, est de rapprocher les 2 entités de la commune.

1<sup>ère</sup> étape : remplacer le téléphérique des Prodains qui est obsolète (construit en 1962). Mise en place d'un système dit « 3S » (3 câbles, 2 câbles porteurs, un câble tracteur) qui est un téléphérique constitué avec des grandes cabines débrayables (35 places avec une partie assise) et un minimum de pylônes : c'est la nouvelle génération des téléphériques déjà installée en quelques endroits en France et en Europe. L'ouverture est prévue pour décembre 2012. Pour des raisons techniques, la gare d'Avoriaz sera enterrée et située à proximité de l'actuelle gare d'arrivée du téléphérique.

2<sup>ième</sup> étape : la liaison Morzine-les Prodains qui permettra une liaison directe et rapide entre Morzine et Avoriaz.

Il est prévu 14 cabines entre les Prodains et Avoriaz et 25 cabines entre Morzine et les Prodains, soit un débit de 2500 personnes/heure. Aujourd'hui, la liaison Morzine-Prodains est assurée par 5 navettes effectuant 2 passages par heure soit 75 rotations par jour. D'où la saturation du trafic routier dans le bourg de Morzine. La nouvelle liaison par téléphérique optimisera le transfert entre Morzine et Avoriaz (13 minutes contre 35mn/40 mn aujourd'hui).

Le départ se fera du centre de Morzine en haut de la rue du Bourg, ce qui rapprochera effectivement les deux stations en donnant un accès immédiat aux commerces, aux cinémas, au palais des sports, à l'Aquariaz... Ce sera un véritable transport urbain.

Le départ en haut de la rue du Bourg permet d'optimiser la présence des pylônes, aucun pylône dans Morzine avec un survol au minimum 20m au dessus du sol.

Le financement du tronçon Prodains-Avoriaz (20 millions €) est assuré par la SERMA. Pour le tronçon Morzine-Prodains, le financement (25 millions €) reste à trouver. Un financement de type PP (Public-Privé) est recherché, la municipalité jouant un rôle intermédiaire entre deux entreprises privées, l'une assurant la construction et l'autre exploitant l'ouvrage. Le but est que la commune ne supporte pas ce financement important. Par ailleurs, la municipalité étudie l'impact de l'ouvrage sur la circulation dans Morzine. Comment amener les gens à la gare d'embarquement ? Où faire les parkings ? Il faudra remettre à plat le plan de circulation et l'aménagement routier notamment celui de la zone du Plan.

Remarques du public :

**Q :** Pourquoi amener encore plus de monde à Avoriaz, le domaine skiable est déjà saturé ? Quel est l'intérêt de cette liaison sachant qu'il y a déjà plusieurs accès pour aller de Morzine à Avoriaz : outre le téléphérique des Prodains, la télécabine de Super Morzine et celle d'Ardent.

**R :** L'objectif premier est de rapprocher les deux parties de la commune. Cela permettra de réduire fortement le nombre de navettes circulant entre Morzine et les Prodains (moins de circulation, moins de pollution). Cela permettra un bien meilleur échange entre les stations des portes du soleil.

**Q :** Problème du parking des Prodains. Pourquoi les gens qui résident à Avoriaz occupent-ils le parking des Prodains au lieu de se garer en haut à Avoriaz, d'où la saturation de ce parking ?

**R :** Pour les gens qui résident près de l'arrivée du téléphérique, c'est effectivement plus pratique que d'utiliser les parkings d'Avoriaz. Par contre, il n'est pas normal que le parking des Prodains soit gratuit pour les gens qui résident à Avoriaz. Les discussions sont en cours pour le rendre payant pour le long séjour mais gratuit pour le parking à la journée.

**Q :** Le plan financier est le vrai problème. La technique ne posera pas de problème. Avez-vous les terrains pour les parkings ? Quel est le montant de la participation de la municipalité ? Quelle sera la capacité des gens venant à Avoriaz et Morzine de financer l'accroissement prévisible des coûts du ski ? L'aspect financier doit être traité en priorité. Avez-vous les moyens financiers pour un tel projet afin que ce ne soit pas le contribuable qui vienne payer outrageusement ?

**R :** Les terrains appartiennent à la commune. Il faut rappeler que les remontées font vivre la commune. Ce gros porteur sera neutre pour la commune, sinon il ne se fera pas.

### **Intervention de Monsieur Koeqler pour le SIVOM**

Entre 2002 et 2010, le volume des ordures ménagères collectées sur Morzine/Avoriaz est passé de 6400 tonnes à 5400 tonnes et cela malgré un accroissement de la population. Il y a donc eu un important effort de tri.

Le tri sélectif est en place depuis 2006 pour les infrastructures d'apport volontaire et depuis l'automne 2010 sur Morzine pour la collecte individuelle en porte-à-porte. Malgré cela, la taxe des ordures ménagères a augmenté de 2,8% en dépit d'une augmentation des coûts d'incinération de 35%. Le tri fait en déchèterie permet de contenir les coûts grâce au prix des matières premières qui a beaucoup augmenté depuis un an et demi. Si ces prix se maintiennent à ce niveau, la taxe sur les ordures ménagères ne devrait pas augmenter l'année prochaine.

Sur Morzine, il a été créé des points d'apport volontaire en semi-enterré à Lasalle, dans le quartier des Encoches, au cimetière (augmentation de la capacité), au terrain de foot et face à la mairie. Il y a d'autres points d'apport volontaire en projet : avenue de la Plagne, au parking de Nyons, sur la route d'Avoriaz les Granges, au pied de la Plagne, le rocher, la route de Joux-Plane.

Par ailleurs, on commence à modifier le plan des tournées: dans certains secteurs, la collecte sera faite uniquement en point d'apport volontaire, la collecte en porte-à-porte étant abandonnée. Pourquoi cette évolution: on a des gros soucis avec les containers à l'abandon devant les bâtiments 365j par an avec l'impossibilité de les faire rentrer. Cette nouvelle approche va obliger certaines copropriétés à réfléchir à la gestion de leurs déchets dans leur bâtiment. Cette méthode permet de mécaniser la collecte et d'en améliorer la souplesse pour une meilleure réactivité. Pour cela, il va falloir créer des points de dépôt à l'intérieur des bâtiments ou à proximité immédiate. Si c'est à l'intérieur, il faudra que cela soit géré par une entreprise de nettoyage (cela existe déjà). Si un emplacement extérieur accessible depuis la voie publique est disponible à proximité des bâtiments, le SIVOM peut y installer des points d'apport volontaire. C'est plus simple pour la copropriété, car il n'est alors plus nécessaire de mettre en place dans les bâtiments une structure d'accueil des déchets. Dans ce cas, prendre contact avec le SIVOM pour étudier l'implantation, une grande partie du financement étant faite par le SIVOM.



**Q :** La collecte individuelle telle qu'elle existe maintenant avec les différents bacs va-t-elle disparaître prochainement au bénéfice des apports volontaires : si c'est le cas, il est donc inutile d'acheter des poubelles jaunes ...

**R :** Cela ne disparaîtra pas dans l'hyper centre. Par contre, dans les quartiers extérieurs, les poubelles jaunes ne sont pas ramassées actuellement et il en sera de même pour les ordures ménagères. On recentre les collectes.

**Q :** Comment vont faire les personnes grabataires ou à mobilité réduite pour apporter leurs déchets ?

**R :** Expérience déjà vécue : la commune des Gets est à 90% en apport volontaire. Tout le monde a trouvé une solution, les personnes grabataires ne sont pas seules, les organismes qui les aident au jour le jour, peuvent gérer également ce type de problème.

**Q :** Cela signifie que les habitants feront une partie du travail du SIVOM.

**R :** Exactement, mais cela permettra de maintenir les taxes d'ordures ménagères à une hauteur raisonnable. Le SIVOM investit pour préparer l'arrivée de la TGP (Taxe Généralisée sur les activités Polluantes) qui sera bientôt instaurée sur l'incinération (15% de surcoût). Cette nouvelle organisation permettra de contenir les augmentations. D'autre part, cela optimise le ramassage des déchets : actuellement, les camions passent et repassent pour prendre des poubelles vides la plupart du temps.

**Q :** Il n'est pas normal qu'il n'y ait pas de médecin de garde 24h sur 24, 7j sur 7 à Morzine. Cette absence cause des morts tous les ans.

**R :** (Réponse de Monsieur Rastello) Vous avez raison sur le fond, mais cela ne dépend pas que de la municipalité. Les médecins sont des entreprises privées.

Les représentants des commerçants de Morzine prennent la parole pour saluer l'assistance et remercier les personnes présentes d'utiliser les 140 commerces de Morzine.

Monsieur Alain Hermet exprime ses remerciements aux invités pour leur participation à ces fructueux échanges.

## **6/ Remises des dons**

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise d'un don sous la forme d'un chèque de 200€ :

- à la bibliothèque pour l'aider à s'équiper. Madame Sylvette Kutnitzky, responsable de la bibliothèque prend la parole pour remercier l'ARM et parler de la bibliothèque: « Les gens qui connaissent la bibliothèque et qui ne sont pas venus depuis longtemps ne la reconnaîtront pas. Grâce à la commune, beaucoup d'aménagements ont été réalisés, on a déménagé tout en étant sur place ! Un espace wifi a été installé et nous avons aussi un poste internet que les gens peuvent venir consulter, ce que nous attendions depuis longtemps »
- aux pompiers de Morzine, chèque qui a été accompagné d'un petit cadeau pour l'amicale des pompiers: un casque bar. La représentante des pompiers remercie l'ARM au nom des pompiers de Morzine pour ce geste qui leur fait chaud au cœur.

La séance est levée et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.

